

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES
ET DE LA DEFENSE

PORTO-NOVO, le 6 DECEMBRE 1961.-

(D)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 399 /PR/CAB/MAID. (-) N° 1961.

SOMMAIRE:
Nominations

(E) (-)RESIDENT DE LA (-) REPUBLIQUE,

- VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU les nécessités de service ;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Défense ;
- LE Conseil des Ministres entendu ;

(D) E C R E T E :

ARTICLE 1°- Mr. YAYA NADJO Alou, précédemment Chef de l'Arrondissement de Bassila, est nommé Sous-Préfet par intérim de Kouandé en remplacement de Mr. CORRE, Attaché de la France d'Outre-Mer, en instance de départ en congé.

ARTICLE 2°- Mr. DAGA Célestin, Secrétaire d'Administration, est nommé Sous-Préfet par intérim de Ségbana en remplacement de Mr. PAVIE André Joseph, qui demeure Sous-Préfet de Kandi.

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense,

M. AROUNA.

Hubert MAGA

Hubert MAGA.-

AMPLIATIONS:

ORIGINAL. I
J.C. I
MAID. I2
I
MFB. I
SCCM. 24
PCM. 24
DP. 6
CF. I
SF. I5
FP. I
FB. I
CD. I
TRESOR. I
INFO-RADIO. I
DEP. NORD-O. I
DEP. NORD-E. I
S/P KOUANDE. I
S/P KANDI. I
S/P SEGNA. I
INTERESSES. 3